



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE  
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE**

Bâtiment A – Battelle, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge  
Tél. 022 379 06 61 | Fax 022 379 06 39

**CYCLE DE FORMATION  
"ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT"**

SÉMINAIRE

**L'énergie dans un grand pays du Sud :  
le cas du Brésil**

**Helder Q. Pinto Jr.**

Université Fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ), Brésil

**jeudi 12 janvier 2006 à 17h.15**

**Auditoire D 185 - Bâtiment D - Battelle**  
7, route de Drize  
1227 Carouge

*PROGRAMME DES PROCHAINS SÉMINAIRES :*

**Jeudi 26 janvier 2006 à 17h.15**

*Energie dans les pays en développement, J. Christensen, UNEP, Copenhague*

**Jeudi 9 février 2006 à 17h.15**

*Environnement, économie, éthique, J.P. Maréchal, Université de Rennes*

## **L'orateur**

*Le professeur **Helder Q. Pinto Jr.** fait partie du "Groupe économie de l'énergie" de l'Institut d'économie de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro. Il a obtenu un doctorat en économie appliquée à l'Institut d'Économie et Politique de l'Énergie de Grenoble. Tour à tour conseiller de l'Agence Nationale du Pétrole, Visiting Research Fellow à l'Université de Oxford et professeur invité à l'Université de Paris XI, il poursuit ses recherches portant sur les problèmes de la régulation, des prix et du financement des entreprises de l'énergie.*

## **La conférence**

Les objectifs centraux des politiques énergétiques sont, d'une part, la sécurité des approvisionnements et, d'autre part, l'universalisation des services énergétiques afin de réduire les disparités régionales et sociales.

Dans les pays en développement, les questions énergétiques ne peuvent toutefois pas être dissociées des contraintes relatives à la macroéconomie, au financement des investissements et aux institutions. Le bilan des politiques énergétiques doit être effectué en prenant en considération ces objectifs et ces contraintes.

Le cas du Brésil sera analysé dans cette perspective. Plus précisément, on examinera les instruments de politique énergétique adoptés ces dernières années, et le rôle joué par les agences de régulation. On tentera de vérifier si l'État a réalisé les réformes nécessaires pour atteindre les objectifs indiqués.